

N° 7 – 13 Septembre 2019

District Haute-Vienne**Siège social :**

4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGES

Accueil :**Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr**Site internet :**

<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>

Adresse postale :

BP 1036
87050 LIMOGES Cedex

Horaires d'ouverture des**Bureaux :**

Du lundi au Vendredi :
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

Agenda

Lundi 16 septembre 2019 à
18H45 :
Féminines

Mardi 17 septembre 2019
à 18H00 :
Réunion U17-U15

Mardi 17 septembre 2019 à
18H30 :
Réunion U9

Mercredi 18 septembre 2019 à
20H00 :
Formation observateurs -
accompagnateurs

Judi 19 septembre 2019
à 15 H 00 :
Statut de l'Arbitrage

Sommaire:

Procès-verbaux :p 2 à 15
Seniors - Féminines – Jeunes –
Foot Animation - Statuts et
Règlements – Contrôle de
Gestion

Partenaires :p 16

Rédactionnel :p 17 - 18
Le point sur le championnat

REUNION DES RESPONSABLES U10/U11
DU 10 SEPTEMBRE 2019

La 1ère réunion de la rentrée du Foot s'est déroulée le mardi 10 septembre 2019 au District avec les responsables des U10/U11. Les clubs présents ont pu suivre la présentation de la saison par notre CTD DAP Olivier DESPLAT.

ENGAGEMENTS
SENIORS A 8 ET CRITERIUM U15 A 8 :**DATE LIMITE :**

- SENIORS A 8 : 23 SEPTEMBRE 2019
- CRITERIUM U15 A 8 : 29 SEPTEMBRE 2019

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019
A 18 H 30
A SEREILHAC



POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 11 SEPTEMBRE 2019
PV N. 8

PRESENTS : MM. PRINSAUD - BALLOUFAUD – ROUDIER - GIRAUD - FRUGIER - GASCHET
(CDA)

EXCUSES : MM. VILLEGER – ZABALETA

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

CHAMPIONNAT SENIORS D1 :

MATCH N. 50006.1 LE PALAIS SUR VIENNE (2) / JS LAFARGE (2) d1 du 7/9/2019

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 15 septembre 2019 à 15 H au PALAIS SUR VIENNE – Stade Raymond CLAVEYROLLAS.

CHAMPIONNAT SENIORS D3 – D5 :

Suite à la décision de la commission de gestion en date du 10/9/2019 demandant la réintégration du club de la ST LOUIS/VAL

La commission gestion des championnats seniors et coupes :

- ⋮ Se conforme à cette décision
- ⋮ Réintègre l'équipe 1 de LIMOGES ST LOUIS/VAL en D3 POULE C
- ⋮ Réintègre l'équipe 2 de LIMOGES ST LOUIS/VAL en D4 POULE E

Les matches de la 1^{ère} journée du 8/9/2019 :

- ⋮ LIMOGES ST LOUIS/VAL (1) / PAYS AREDIEN – D3 POULE C
- ⋮ LIMOGES ST LOUIS/VAL (2) / SEREILHAC (2) – D4 POULE E

Sont REPORTES à une date ultérieure.



CHAMPIONNAT SENIORS D4 :

MATCH N. 50731.1 ST VICTURNIEN (2) / ST JUNIEN (4) D4 POULE E DU 8/9/2019

Vu les précisions portés sur le courriel du club de l'AS ST JUNIEN

La commission,

- = Constate le forfait de l'AS JUNIEN (4)
- = Enregistre le résultat suivant :

ST VICTURNIEN (2) : 3 (3 points) ST JUNIEN (4) : 0 (-1 point)

Amende de 48 ·€ au club de ST JUNIEN pour son 1er forfait.

CHAMPIONNAT SENIORS D5 :

D5 POULE A :

Suite au mail du club de FOLLES,

L'entente FOLLES/FROMENTAL – D5 POULE A – jouera tous ses matches **ALLER sur le terrain de FOLLES (stade de la Colline)**

MATCH N. 50928.1 CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (3) / FC SAUVIAT D5 POULE B DU 8/9/2019

Vu les précisions portés sur le courriel du club de CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER

La commission,

- = Constate le forfait de CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (3)
- = Enregistre le résultat suivant :

FC SAUVIAT : 3 (3 points) CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (3) : 0 (-1 point)

Amende de 48 ·€ au club de CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER pour son 1er forfait.

MATCH N. 50599.1.1 ST LEONARD DE NOBLAT (3) / ASPTT LIMOGES (2) D5 POULE C DU 8/9/2019

Vu les précisions portés sur le courriel du club de l'ASPTT LIMOGES

La commission,

- = Constate le forfait de l'ASPTT LIMOGES (2)
- = Enregistre le résultat suivant :

ST LEONARD DE NOBLAT (3) : 3 (3 points) ASPTT LIMOGES (2) : 0 (-1 point)

Amende de 48 ·€ au club de l'ASPTT LIMOGES pour son 1er forfait.

CHALLENGE DES RESERVES :

La commission a procédé à la mise en place des poules de 3 ou 4 équipes pour la 1^{ère} phase (formule championnat)

Niveau 1 :

D1 : 6

D2 : 5

D3 : 16

27 équipes → 3 poules de 4 et 5 poules de 3

Les 2 premiers de chaque poule qualifiés pour les 32^{ème} de finale : 16 équipes

**Niveau 2 :**

D4 : 20

D5 : 5

25 équipes → 1 poule de 4 - 7 poules de 3

Les 2 premiers de chaque poule qualifiés pour les 32^{ème} de finale : 16 équipes**32^{ème} de finale :** tirage au sort intégral**Dates retenues :**

29/9/2019 – 13/10/2019 – 27/10/2019 – 17/11/2019 (MR)

Les rencontres sont à retrouver sur le site du district – Rubrique « Compétitions ».**L'animateur de la commission,
Jean-Luc PRINSAUD**

COMMISSION FOOTBALL FEMININ

REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2019**P.V. N°04****PRÉSENTS:** Mmes MUHLEBACH - MACARIE, MM. THARAUD - RAMPNOUX - GIRAUD**EXCUSES:** Mme NOIRE, MM. DEFAYE - PEYMIAT**ASSISTE :** Mme FLACASSIER

Championnat à 8**D1 :****MATCH N°51068.01 ST VICTURNIEN (1) / VERNEUIL (1) DU 15/09/2019**

La Commission dit :

Refus du report, en cause la date proposée est après la dernière journée.**Coupe Haute-Vienne à 8****Calendrier prévisionnel de la saison :**

- Tour de régularisation : 06/10/2019
- 1/8èmes de finale : 08/12/2019
- ¼ de finale : 19/04/2020
- ½ finale : 10/05/2020
- Finale : 24/05/2020

Clubs engagés :

Les clubs ci-dessus seront débités de la somme de 10 euros pour frais d'engagement :

ABBSJLC (1) / Bessines (1) / Ent Champagnac/ les Feuillardiers (1) / Entente Fraternelle/ Magnac Laval / Razes (1) / Condat-sur-Vienne (1) / Eymoutiers (1) / Isle (1) / La Geneytouse (1) / Le Dorat Us. (1) / Alouette Foy.C. Riv. (1) / L.F.C. (3) / Vigenal F.C. Limoges (1) / La Croisille Linards (1) / Occitane (1) / E.S.N.M. (1) / F.C.C.O. (2) / Panazol (1) / Sauviat (1) / U.S.S.V. (1) / St Hilaire les Places (1) / A.N.F.87 (1) / St Victurnien (1) / Verneuil sur Vienne (1) / Veyrac Us (1)



Rencontres à disputer sur le terrain du 1er tiré, le dimanche 06 octobre 2019 à 10h15.

- MATCH 1** : A.N.F.87 (1) / Alouette Foy.C. Riv. (1)
MATCH 2 : L.F.C. (3) / Entente Fraternelle/ Magnac Laval /Razes (1)
MATCH 3 : Occitane (1) / St Hilaire les Places (1)
MATCH 4 : Condat-sur-Vienne (1) / Bessines (1)
MATCH 5 : Verneuil sur Vienne (1) / U.S.S.V. (1)
MATCH 6 : Veyrac Us (1) / Panazol (1)
MATCH 7 : F.C.C.O. (2) / St Victurnien (1)
MATCH 8 : Vigenal F.C. Limoges (1) / Eymoutiers (1)

Règlement : (il est téléchargeable sur le site internet du district)

1. Début des rencontres à 10h15.
2. Match sur le terrain du 1er tiré.
3. Match 2 x 40 minutes.
 - 3.1. Le vainqueur à l'issue du match est qualifié pour les 1/8 de finales.
 - 3.2. En cas d'égalité, à la fin du temps réglementaire, pas de prolongations, épreuve des tirs au but (1ère série de 3 joueuses, et au 1er avantage à égalité de tirs), telle qu'elle est définie aux lois du jeu.
4. Chaque équipe devra présenter deux jeux de maillots de couleurs différentes et un ballon en bon état

Coupe Haute-Vienne à 11

La commission souhaite lancer la saison prochaine une nouvelle coupe : la Coupe de la Haute-Vienne à 11 seniors féminine.

Peuvent s'inscrire :

- équipes évoluant dans le championnat de D1 et D2 Interdistrict du pôle Limousin.
- toute équipe participant au championnat à 8 de la Haute-Vienne pourra s'engager si elle comporte au minimum 11 licenciées (toutes catégories d'âges confondues, pouvant évoluer réglementairement en senior).

Les équipes intéressées pour participer à cette compétition sont priées de se rapprocher de la commission féminine.

Planning prévisionnel FUTSAL

Plateau U11F-U13F : 18/01/2020 matin (1 seule équipe par club) engagement gratuit

Coupe U14F-U17F (création) : 18/01/2020 après-midi (1 seule équipe par club) engagement gratuit

Coupe Seniors futsal féminine : 12/01/2020 sur la journée, engagement 10€.

Tous les engagements se font via FOOTCLUBS, jusqu'au 15 décembre 2019.

Réunion de rentrée des clubs féminins

Elle aura lieu le lundi 16 septembre à 18h45 au siège du District.

Sont concernés les éducateurs/dirigeants des équipes U6F-U10F, U11F-13F et U14F-U17F.

Journée de rentrée des U6F-U10F et U11F-U13F à 5 : samedi 28 septembre 2019.



Récapitulatif des catégories et compétitions féminines :

Catégorie	Foot Animation	U11 - U13F	U14 -U17F	Seniors F
U6F	X			
U7F	X			
U8F	X			
U9F	X			
U10F	X	3 U10F		
U11F		X		
U12F		X		
U13F		X		
U14F			X	
U15F			X	
U16F			X	1 U16F
U17F			X	2 U17F
U18F				X

REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2019

P.V. N°05

PRÉSENTS: Mmes MUHLEBACH - MACARIE, MM. THARAUD - RAMPNOUX - GIRAUD

EXCUSES: Mme NOIRE, MM. DEFAYE - PEYMIRAT

ASSISTE : Mme FLACASSIER

**Championnat
Interdistrict à 11**

MATCH N°50801.01 F.C.C.O (1) / ENT ST LEONARD/FOOT SUD87/AUREIL/EYJEAUX (1) DU 29/09/2019

Suite à l'accord des deux clubs, la commission dit : **Match à jouer le 22/09/2019, même horaire, même terrain.**

A noter, les compétitions féminines Interdistricts n'étant pas des compétitions de niveau régional, elles ne sont pas prioritaires en termes d'horaire sur les rencontres des compétitions départementales masculines Seniors.

La secrétaire de séance :

Aude MUHLEBACH



COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 10 SEPTEMBRE 2019
PV N. 2

PRESENTS : MM. VERGONZANNE – CASSAT – PIRRON – THARAUD – SEJOTTE

EXCUSES : MM. BARRAT – PLEINEVERT

REUNION CATEGORIES U15, U17

La Commission des Jeunes, invite les clubs de ces catégories à participer à une réunion de début de saison le :

MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

à 18 h 00

au siège du District.

CHAMPIONNATS U15/U17

TABLEAU COMPARATIF	1 ^{ère} phase 2016/2017	1 ^{ère} phase 2017/2018	1 ^{ère} phase 2018/2019	1 ^{ère} phase 2019/2020
U17	26	22	22	22
U15	31	35	34	32

ACCESSIONS AU CHAMPIONNAT U17 R2 LIGUE ET U15 R2 LIGUE SAISON 2019/2020

2 Montées pour le District de la Haute Vienne à l'issue de la première phase (le premier de chaque poule)

CHAMPIONNATS U17 1^{ère} Phase

DATES	14/09	21/09	28/09	05/10	12/10	19/10	26/10	02/11	09/11	16/11	23/11	30/11	07/12	14/12	22/12	29/12
U17 Niv1	A1	A2	A3	A4	A5	R1	MR	Coupe	R2	R3	R4	MR	R5	Coupe		
U17 Niv2	J1	J2	J3	J4	J5	MR	MR	Coupe	J6	J7	J8	MR	J9	Coupe		

Niveau A.: 2 poules avec 11 engagés

=> 1 poule de 6 en matchs Aller-Retour (10 journées)

1 poule de 5 en matchs Aller-Retour (10 journées)

Le dernier de chaque poule descendra en D2 à l'issue de la première phase



Niveau B: poule unique avec 10 engagés:

=> 1 Poule unique match Aller (9 journées)

Les trois premiers de la poule accéderont au niveau D1 à l'issue de la première phase

Première journée de championnat le 14 Septembre 2019

MODIFICATIONS HORAIRES :

ENT St LEO/ST JUST/F SUD 1 U17 D1 POULE B :

Les rencontres à domicile auront lieu à 17h
sur le terrain R Poulidor à ST LEONARD

US LIMOGES BASTIDE 1 - U17D1 POULE B :

Toutes les rencontres à domicile auront lieu à 16h

LIMOGES LAFARGE 1 - U17 D2 :

Toutes les rencontres à domicile auront lieu à 15h

Journée du 14 septembre 2019 :

Match N° 51165 1 AMBAZAC 1/ E. BESSINES ANF 1 U17 D 1 du 14/09/2019

Vu l'accord des deux clubs en date du 10/09/19

La rencontre est inversée (terrain d'Ambazac occupé tournoi féminines)

Le match se jouera à 15h30 sur le terrain de Morterolles

Le match retour du 16/10/2019 se jouera sur le terrain d'AMBAZAC

CHAMPIONNATS U15 1^{ère} PHASE

DATES	14/09	21/09	28/09	05/10	12/10	19/10	26/10	02/11	09/11	16/11	23/11	30/11	07/12	15/12	22/12	29/12
U15 Niv1	A1	A2	A3	A4	A5	R1	MR	Coupe	R2	R3	R4	MR	R5	Coupe		
U15 Niv2		J1	J2	J3	MR	MR	MR	Coupe	J4	J5	J6	MR	J7	Coupe		

Niveau A.:

=> 1 poule de 6 en matchs Aller-Retour (10 journées)

1 poule de 5 en matchs Aller-Retour (10 journées)

Le dernier de chaque poule descendra en D2 à l'issue de la première phase

Les premiers de chaque poule accéderont au niveau D1 à l'issue de la première phase

Première journée de championnat le 14 Septembre 2019

MODIFICATIONS HORAIRES :

AIXE SUR VIENNE 1 - U15 D1 POULE A

Toutes les rencontres à domicile auront lieu à 15h



Match N° 51224 A ISLE 2 / ES BEAUBREUIL1 U15 D1 Poule A DU 14/09/2019

La rencontre aura lieu à 13h sur le stade du Gondeau à ISLE

Niveau B: 21 équipes engagées :

3 Poules de 7 en matchs ALLER (7 journées)

Accéderont en niveau 1 à l'issue de la première phase :

Le premier de chaque poule

Le meilleur deuxième sur l'ensemble des trois poules

Première journée de championnat le 21 septembre 2019

COUPES U19 Æ U17 Æ U15

La Commission des Jeunes demande aux clubs de vérifier leurs engagements en coupe Départementale de ces catégories

Le animateur de la Commission
Bernard VERGONZANNE

Le secrétaire de Commission
Guy THARAUD

COMMISSION FOOT ANIMATION

REUNION DU 12 SEPTEMBRE 2019

PV N° 04

PRESENTS : Mme DELEBECQUE - MM. COLOMBIER – COUDERT - DESPLAT - FILLEUL - LAYLAVOIX.

EXCUSE : M. DUPUY

Les décisions prises lors de cette réunions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

Catégories d'Âge – Saison 2019/2020

SAISON 2019/2020	CATÉGORIES
Année de naissance	Garçons / Filles
2014	U6 - U7F
2013	U7 Æ U7F
2012	U8 Æ U8F
2011	U9 Æ U9F
2010	U10 Æ U10F
2009	U11 Æ U11F
2008	U12 Æ U12F
2007	U13 Æ U13F



Catégorie U12-U13

Enfants nés en 2007 - 2008

CRITERIUM U13 DÉPARTEMENTAL 1

Journée n°1 : samedi 14 septembre 2019

☺ Défis techniques :

- Journée impaire : Double 8
- Journée paire : Jonglerie

CRITERIUM U13 DÉPARTEMENTAL 2

Les équipes engagées : A.S AIXE S/VIENNE (2), A.S ROUSSILLON (1), A.S ST JUNIEN (1), AVENIR NORD FOOT 87 (1), C.A RILHAC RANCON (2), E. FEYTIAT/ST JUST (2), E. ST JOU/NAN (1), E.S BEAUBREUIL (2), F.C PAYS AREDIEN (1), FUN 87 (1), J.A ISLE (2), J.S LAFARGE (2), LANDOUGE F (1), LIMOGES F.C (2), OCCITANE F.C (1), ROCHECHOUART O.C (1), S.A LE PALAIS S/VIENNE (2), U.S.E.C.C (1), A.S ST LOUIS VAL (1), U.S SOLIGNAC (1).

Début du championnat le 28/09/2019.

CRITERIUM U13 DÉPARTEMENTAL 3

Les équipes engagées : A.S AMBAZAC (1), A.S BOSMIE (1), A.S PANAZOL (1), A.S ST LOUIS VAL (2), A.S.P.T.T LIMOGES (1), ALOUETTE (1), AVENIR NORD FOOT 87 (2), C.A RILHAC RANCON (3), E. RAZES/FRAT/MAGN (1), E. BON/BEAUN/MAY (1), E. CHAT/EYM/LA CROI (1), E. F.C.C.O/SEREIL (1), E. FEYTIAT/ST JUST (3), E. VAL DE VIENNE (1), F.C DES 2 VALLEES (1), G.J E.F.P.N (1), ROCHECHOUART O.C (2), S.C VERNEUIL (1), U.S BESSINES (1), U.S CONDAT S/V (1), U.S FEUILLARDIERS (1), U.S LIMOGES BASTIDE (1), U.S ST LEONARD (2), U.S.E.C.C (2).

Début du championnat le 28/09/2019.

CRITERIUM U13 DÉPARTEMENTAL 4

Les équipes engagées : F.C PAYS AREDIEN (2), A.S AIXE S/V (3), A.S FOLLES (1), ALOUETTE (2), AVENIR NORD FOOT 87 (3), E. FOOT SUD/AUREIL-EYJ (1), E. ST GENCE/VEY/NIEUL/PE (1), FUN 87 (2), J.S LAFARGE (3), OCCITANE F.C (2), S.C VERNEUIL (2), U.S.E.C.C (3), F.C DES 2 VALLEES (2), A.S ST JUNIEN (2), VIGENAL F.C (1).

Début du championnat le 28/09/2019.

FESTIVAL U13 PITCH

1^{er} Tour le samedi 21 septembre 2019

Catégorie U10-U11

Enfants nés en 2009 - 2010

RENTREE DU FOOT

Samedi 14 septembre 2019



DÉPARTEMENTAL 1

Les équipes engagées : A.S AIXE S/VIENNE (1)*, U.S.E.C.C (1), J.S LAFARGE (1)*
E. FEYTAIT/ST JUST (1), J.A ISLE (1), S.A LE PALAIS S/V (1), E.S BEAUBREUIL (1), LIMOGES F.C (1),
ROCHECHOUART O.C (1), A.S ST JUNIEN (1), S.C VERNEUIL S/V (1), E. NAN/STJOU/COMP (1).

* Plateau à domicile le samedi matin à 10H.

DÉPARTEMENTAL 2

Les équipes engagées : LGES LANDOUGE (1), AVENIR NORD FOOT 87 (1), FUN 87 HL (1)
C.A RILHAC RANCON (1), E. ST GEN/VEYR/NIE/PEYR (1), U.S.E.C.C (2), U.S LA BASTIDE (1), S.A LE
PALAIS S/V (2), E.S BEAUBREUIL (2), A.S EYMOUTIERS (1), E. FEYTIAT/ST JUST (2), U.S ST LEONARD
(1), E. AUR/EYJ/LEGR (1), LIMOGES F.C (2), OCCITANE F.C (1), A.S PANAZOL (1), U.S SOLIGNAC LE
VIGEN (1), U.S CONDAT S/V (1), ROCHECHOUART O.C (2), F.C.C ORADOUR S/V (1), J.A ISLE (2), A.S
BOSMIE L'AIGUILLE (1), G.J E.F.P.N (1), F.C PAYS AREDIEN (1), E. VAL DE VIENNE 1, S.C VERNEUIL
S/VIENNE (2), A.S ROUSSILLON (1), A.S ST LOUIS VAL (1).

DÉPARTEMENTAL 3

Les équipes engagées : E. CHÂTEAU/LACROISILLE (1), OCCITANE F.C (2), FOOT SUD (1), E. FEYTIAT/ST
JUST (3), U.S ST LEONARD (2), A.S BOSMIE L'AIGUILLE (2), A.S PANAZOL (2), S.A PALAIS S/VIENNE
(3), G.J E.F.P.N (2), F.C PAYS AREDIEN (2), ALOUETTE FOY RIV.G (1), U.S LA BASTIDE (2), U.S
CONDAT S/V (2), A.S ST JUNIEN (2), FC 2 VALLEES (1), U.S FEUILLARDIERS (1), A.S BOSMIE
L'AIGUILLE (3), S.C SEREILHAC (1), F.C.C ORADOUR S/V (1), J.A ISLE (3), A.S AIXE S/VIENNE (2)*,
ROCHECHOUART O.C (3), J.S LAFARGE (2)*, A.S ST PRIEST S/AIXE 1, E. VAL DE VIENNE (2), S.C
VERNEUIL S/VIENNE (3), F.C.C.L (1), E. MAGNAC/RAZES/FRATER (1), A.S FOLLES (1), U.S BESSINES
(1), FUN 87 HL (2), A.S AMBAZAC (1), E. ST GEN/VEYR/NIE/PEYR (2), E. NAN/STJOU/COMP (2), E.
BEAUNE/BBONNAC (1), C.A RILHAC RANCON (2), LIMOGES A.S.P.T.T (1), LGES LANDOUGE (2), A.S ST
JUNIEN (3), S.C VERNEUIL S/VIENNE (3), A.S ST LOUIS VAL (2).

Catégorie U9

Enfants nés en 2011 - 2012

🕒 Rentrée du Foot U9 : Samedi 21 Septembre 2019

**Les clubs qui souhaitent se porter candidat pour l'accueil de la journée « Rentrée du Foot »,
doivent envoyer un mail au district de la Haute-Vienne à l'adresse suivante :**

district@foot87.fff.fr

- Les clubs qui ont posé leur candidature au 29/08/2019 : F.C.C ORADOUR S/V, A.S AIXE
S/VIENNE, E. LA CROISILLE/LINARDS, S.A LE PALAIS S/VIENNE, C.A RILHAC RANCON.

REUNION DE RENTREE

Mardi 17 Septembre 2019 à 18H30 au District de Football de la Haute-Vienne



Catégorie U7

Catégories d'Âge - Saison 2019/2020

SAISON 2019/2020	CATÉGORIES
Année de naissance	Garçons / Filles
2014	U6 - U7F
2013	U7 È U7F
2012	U8 È U8F
2011	U9 È U9F
2010	U10 È U10F
2009	U11 È U11F
2008	U12 È U12F
2007	U13 È U13F

Catégorie U12-U13

Enfants nés en 2013 - 2014

⚽ Rentrée du Foot U7 : Samedi 28 Septembre 2019

Les clubs qui souhaitent se porter candidat pour l'accueil de la journée « Rentrée du Foot », doivent envoyer un mail au district de la Haute-Vienne à l'adresse suivante :

district@foot87.ffv.fr.

- Les clubs qui ont posé leur candidature au 29/08/2019 : F.C.C ORADOUR S/V, E. LA CROISILLE/LINARDS, S.A LE PALAIS S/VIENNE, F.C DES 2 VALLEES, C.A RILHAC RANCON.

REUNION DE RENTREE

Jeudi 19 Septembre 2019 à 18H30 au District de Football de la Haute-Vienne.

À NOTER

Rentrée du Foot :

- ⚽ U10/U11 : 14 septembre 2019
- ⚽ U8/U9 : 21 septembre 2019
- ⚽ U6/U7 : 28 septembre 2019

TELETHON 2019

- ⚽ Samedi 7 décembre 2019 au Centre sportif de VAL DE VIENNE à Aix s/vienne.



Journée Nationale des Débutants :

🕒 Samedi 30 Mai 2020

Prochaine réunion : Jeudi 19 septembre 2019 à 17h00



L'Animateur

Lionel FILLEUL

POLE REGLEMENTS APPLICATIONS

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS :

Réunion du 10 SEPTEMBRE 2019

PV N. 2

PRESENTS : MM. CACOUT – COUTY - GIRAUD - PLEINEVERT - BARRAT

EXCUSE : M. MISTOIH

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de **notifications officielles aux clubs**. Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District de La Haute-Vienne, dans les conditions de délai (**7 jours** à partir du lendemain du jour de la notification du procès-verbal) et conformément aux dispositions de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A. dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

Clubs - pouvant utiliser 1 ou 2 muté (s) supplémentaire (s) – qui ont désigné l'équipe dans laquelle ils souhaitent l' (les) utiliser.

<u>Club</u>	<u>Equipe</u>	<u>Nombre de muté(s) supplémentaire(s)</u>
US SOLIGNAC	D2	1
AS NEXON	D2	1
ASPTT LIMOGES	D3	1
LA ROCHE L'ABEILLE	D2	1
USA CONDAT SUR VIENNE	D2	2
COMPREIGNAC	D4	1

L'Animateur de la commission,
Jean-Michel CACOUT

Le Secrétaire
Marc GIRAUD



COMMISSION CONTRÔLE DE GESTION

EXTRAIT DE LA REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2019
P.V. N. 2

PRESENTS : MM. Clarisse ROUGIER, Jacques BOUDET, Philippe RAMEAUX, Jean-Claude THOMAS

EXCUSE : MM. Gérard DUPUY, Albert BUISSON, Vincent DESPAX

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application de l'article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A. et des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Cette réunion était consacrée à l'examen de la lettre du courrier du club A.S. ST LOUIS VAL DE L'AURENCE et la suite à donner.

En date du 3 septembre 2019, le club A.S. ST LOUIS VAL DE L'AURENCE a adressé un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au District de football de la Haute-Vienne, courrier reçu le 5 septembre 2019, une lettre demandant l'étalement de la dette de 3112,72 € de la saison 2018/2019 et donc le règlement de cette somme par quatre versements, le premier au 10 septembre 2019, le second au 10 janvier 2020, le troisième au 10 avril 2020 et pour clore la dette le quatrième au 10 juin 2020.

De plus dans ce courrier, le club autorisait le District à prélever le premier versement le 10 septembre 2019.

L'animateur de la commission a fait dans un premier temps l'historique de ce dossier et compte tenu du non règlement de cette somme à la fin de la saison, la Commission Contrôle de Gestion lors de sa réunion du 24 juillet 2019 a demandé la mise hors compétition du club A.S. ST LOUIS VAL DE L'AURENCE pour toutes ses équipes à savoir seniors, jeunes et foot animation.

Parallèlement à cette demande, il convient que ce dossier doit être mené en étroite collaboration avec la Ligue Nouvelle Aquitaine (via son Trésorier Général), le club devant des arriérés auprès de l'instance. Contact a donc été pris et la Ligue Nouvelle Aquitaine a répondu favorablement au club pour la partie la concernant.

Il a donc été établi un protocole d'accord avec le club A.S. ST LOUIS VAL DE L'AURENCE cosigné par le Club et le District.

A titre exceptionnel et compte tenu du rôle social de ce club que le montant dû à savoir 3 112,72 € pour la saison 2018/2019 serait soldé de la façon suivante.

Règlement par prélèvement sur le compte du club A.S. ST LOUIS VAL DE L'AURENCE et aux dates ci-après avec le montant correspondant :

- Le 10 septembre 2019 753,18 €
- Le 10 janvier 2020 753,18 €
- Le 10 avril 2020 753,18 €
- Le 10 juin 2020 853,18 € soit un total de 3 112,72 €

Les dépenses afférentes au club concernant la saison 2019/2020 seront payées à partir des 5 relevés de compte intermédiaire. (frais d'engagements, amendes éventuelles ou autres) aux dates prévues.



Dans le cas où les engagements formulés ci-dessus ne seraient pas respectés, le District de football de la Haute-Vienne se verrait contraint d'appliquer les mesures reprises dans le règlement financier ce qui entrainerait la mise hors compétition.

De plus il a été demandé au club A.S. ST LOUIS VAL DE L'AURENCE de faire connaître ses souhaits d'engagements (seniors, jeunes, foot animation) par retour du courrier.

Le protocole d'accord a été signé le mercredi 11 septembre 2019. La confirmation des engagements a été remise également par Madame la Présidente du club ce même jour mercredi 11 septembre 2019.

En conséquence, la Commission adresse une copie du présent courrier et de la copie des engagements aux Commissions des Compétitions Seniors, Jeunes et Foot Animation pour effectuer le nécessaire pour chacun les concernant.

Copie du présent compte rendu est transmise à la Ligue Nouvelle Aquitaine (M. le Trésorier Général) pour information.

LE Animateur de la Commission

Clarisse ROUGIER





PARTENAIRES DU DISTRICT





LE POINT SUR LE CHAMPIONNAT

DEPARTEMENTAL 1 EYMOUTIERS ET BEAUNE DEMARRENT FORT

EYMOUTIERS est allé s'imposer sur le terrain de l'OCCITANE par 3 à 2, ce qui constitue un excellent résultat. Il en est de même pour BEAUNE qui est allé vaincre AIXE (C) par 3 à 1. Excellent début du FC VIGENAL à ce niveau, qui a vaincu PANAZOL (B) par 2 à 0. ISLE (C) a largement battu FOOT SUD par 3 à 0 et ST BRICE partagé les points avec RILHAC RANCON (B) : 0 à 0

DEPARTEMENTAL 2 POULE A

NANTIAT ET COMPREIGNAC EXCELLENTS DEBUTS

NANTIAT est allé battre AMBAZAC sur le score sans appel de 5 à 2. COMPREIGNAC en a fait de même sur le terrain de ST PRIEST TAURION par 3 à 0. BESSINES (B) a battu ST JUNIEN (B) par 3 à 2. L'USECC (B) a battu ST VICTURNIEN par 2 à 0, LUSSAC LES EGLISES a contenu MAYOTTE : 1 à 1, tout comme VEYRAC face au ROUSSILLON (B) sur le même score de 1 à 1.

POULE B BOISSEUIL ET ST LEONARD (B) VICTORIEUX A L'EXTERIEUR

En allant battre LES FEUILLARDIERS par 2 à 1, BOISSEUIL a bien démarré sa saison. Il en est de même pour ST LEONARD (B) qui a triomphé sur le terrain du FCCO par 2 à 0. Victoire sans problème de CONDAT face à ISLE (D) par 3 à 0. LA GENEYTOUSE et NEXON ont partagé les points 2 à 2. LA ROCHE 'ABEILLE est venu à bout de SOLIGNAC par 2 à 1 tout comme FC 2 VALLEES qui a vaincu le nouveau venu, ST PRIEST SOUS AIXE sur le même score.

DEPARTEMENTAL 3 POULE A

PEYRAT DE BELLAC CARTONNE

En battant ST BONNET DE BELLAC par 9 à 0, PEYRAT DE BELLAC a bien lancé sa saison. LE DORAT a dû s'employer pour battre BERSAC par 2 à 1. NANTIAT (B) a partagé les points avec la FRATERNELLE : 2 à 2. AMBAZAC (B) est venu lui aussi à bout de ST AMANT MAGNAZEIX par 3 à 2. ANF87 est allé battre BELLAC/BERNEUIL (B) par 3 à 1. ST GEORGES LES LANDES s'est incliné face à LA JONCHERE par 2 à 0.

POULE B L'AFP (B) CARTONNE

En battant largement RILHAC RANCON (C) par 9 à 0, l'AFP (B) démarre bien. Belle victoire de l'ASPTT LIMOGES sur le terrain de SUSSAC par 2 à 1. FEYTIAT (C) a largement battu son voisin ST MARTIN TERRESSUS par 3 à 0. LA CROISILLE/LINARDS s'est incliné face à l'ELAN SPORTIF par 4 à 1. LE PALAIS (C) n'a pas fait de détail face à CHATEAUNEUF/NEUVIC (B) en l'emportant par 5 à 1. ST JUST LE MARTEL en a fait de même face à AUREIL/EYJEAUX par 4 à 1

POULE C QUELQUES VICTOIRES A L'EXTERIEUR

LA ROCHE L'ABEILLE (B) est allé s'imposer sur le terrain de SOLIGNAC (B) par 4 à 0. VERNEUIL/VIENNE en a fait de même sur le terrain de l'ALOUETTE (B) par 3 à 0. FOOT SUD (B) en a fait de même sur le terrain de BEAUNE (B) par 3 à 0. BOSMIE n'a laissé aucune chance en écrasant NEXON (B) par 5 à 2. LIMOGES KURDES a vaincu le FCCL par 3 à 1.



POULE D SEREILHAC DEMARRE FORT

Large victoire de SEREILHAC sur le terrain de CONDAT (B) par 5 à 1. VAYRES en a fait de même sur le terrain de FC 2 VALLEES par 4 à 1. LAFARGE (C) est allé battre ORADOUR/GLANE par 4 à 0. ROCHECHOUART est allé battre ST JUNIEN (C) par 2 à 1. ST GENCE est venu à bout de ST BRICE (B) par 2 à 1. Enfin, ST JOUVENT et LIMOGES LANDOUGE ont partagé les points 2 à 2.

DEPARTEMENTAL 4 POULE A

UNE POULE QUI PARAIT EQUILIBREE

COMPREIGNAC (B) a partagé les points avec l'ESNM : 1 à 1. DROUX a battu BELLAC/BERNEUIL (C) par 3 à 0. LA BAZEUGE en a fait de même face à PEYRAT DE BELLAC (B) par 1 à 0. NANTIAT (C) et CIEUX/VAULRY ont fini sur un score de parité 0 à 0. Large victoire de PEYRILHAC sur le terrain du FC VIGENAL (B) par 4 à 0.

POULE B BONNAC LA COTE S'IMPOSE LARGEMENT

BONNAC a bien lancé sa saison en battant LA JONCHERE (B) par 5 à 0. ANF87 (B) s'est incliné contre LE DORAT (B) sur le score de 3 à 1. Victoire à l'extérieur de ST PARDOUX sur le terrain de BEAUNE (C) par 1 à 0. LES GRANDS CHEZEAUX, dans un match offensif, a battu RAZES/MAGNAC par 6 à 4. ST SORNIN LEULAC et FOLLES se sont séparés sur le score nul de 0 à 0.

POULE C EYMOUTIERS (B) A L'IMAGE DE SON EQUIPE FANION

En battant l'OCCITANE (B) par 6 à 0, EYMOUTIERS (B) a bien lancé sa saison. LA CROISILLE/LINARDS (B) et MOISSANNES ont fait match nul 1 à 1. Victoire de ST PRIEST TAURION (B) sur le terrain de ST JULIEN LE PETIT par 2 à 0. ST JUST LE MARTEL (B) a vaincu AMBAZAC (C) par 2 à 0. A noter le forfait de l'ASPTT LIMOGES (B) face à ST LEONARD (C).

POULE D BOISSEUIL (B) EN VERVE

Très large victoire de BOISSEUIL (B) sur le terrain de FLAVIGNAC par 8 à 4. L'USECC (C) en a fait de même face à BOSMIE (B) par 6 à 1. Victoire aussi de COUSSAC BONNEVAL sur le terrain de FOOT SUD (C) par 2 à 1. PAYS AREDIEN s'est incliné face à ST HILAIRE LES PLACES par 1 à 0. VERNEUIL/VIENNE (C) s'est lourdement incliné face à FEYTIAT (D) par 4 à 0.

POULE E LE FCCL (B) LARGEMENT

Très large victoire du FCCL (B) face à LIMOGES LANDOUGE (C) par 6 à 0. CHAILLAC/SAILLAT et ST BRICE (C) ont terminé la rencontre sur le score nul de 1 à 1. ROCHECHOUART (B) est allé battre le FCCO (B) par 2 à 1. Enfin, à noter le forfait de ST JUNIEN (D) face à ST VICTURNIEN (B).

L'Animateur,
Clarisse ROUGIER